

Approbation des attendus locaux et des critères généraux d'appréciation des dossiers Parcoursup de l'année universitaire 2021/2022, des L1 Staps, L1 Staps Option Santé, DEUST Métiers de la Forme, et Adoption des Modalités de Contrôle des Connaissances pour l'année universitaire 2021/2022, de la L1 Staps 4LA BP JEPS, de la F2SMH

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
Du 1er décembre 2020**

**Délibération 2020/12/CFVU – 150**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les attendus locaux et les critères généraux d'appréciation des dossiers Parcoursup de l'année 2021/2022, des L1 Staps, L1 Staps Option Santé, DEUST Métiers de la Forme, et adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances pour l'année universitaire 2021/2022, de la L1 Staps 4LA BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), de la F2SMH (documents).**

Toulouse le 1er décembre 2020

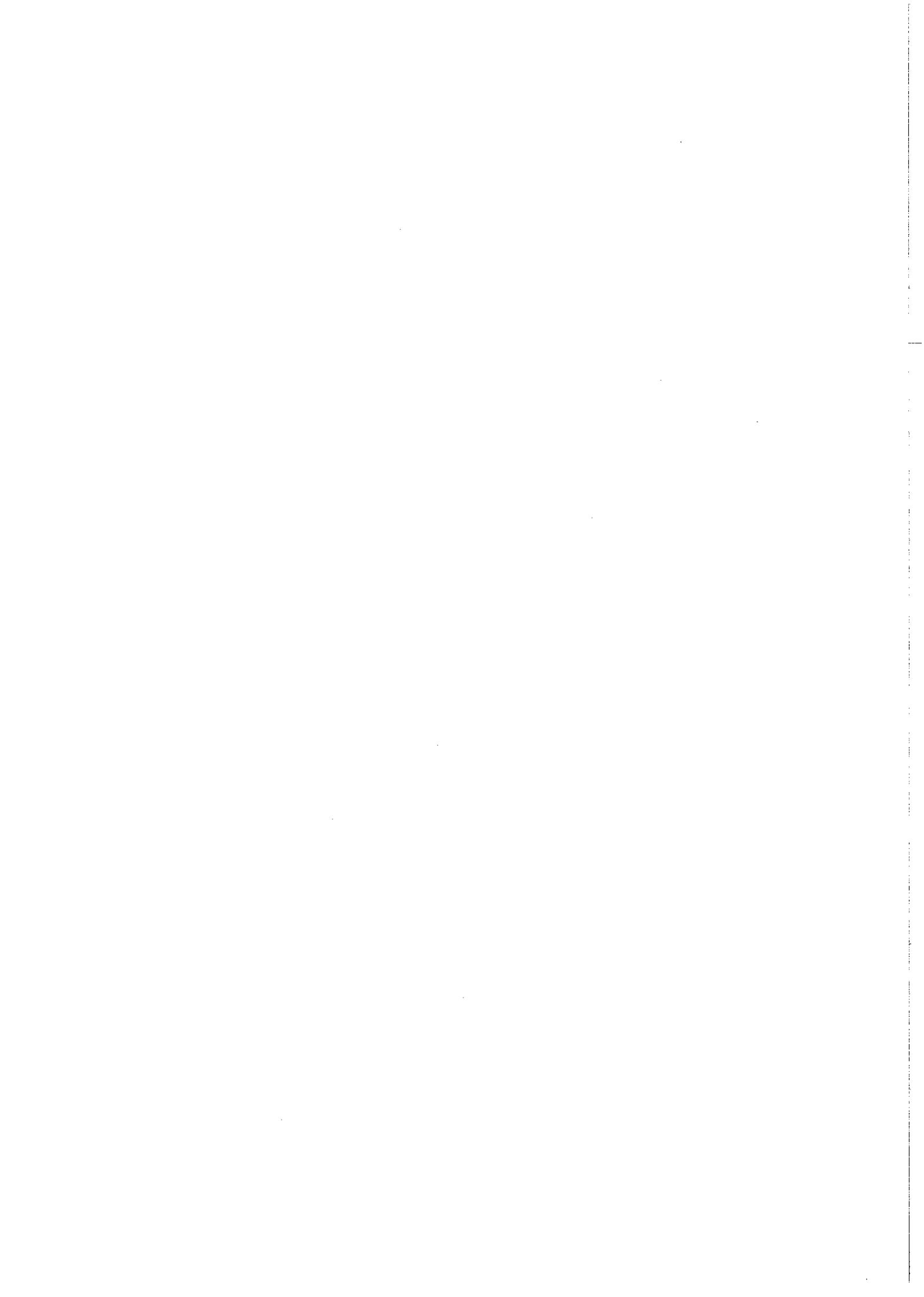
Le Président



  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 26  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 1  
Nombre de votes blancs : 0



## PARAMETRAGE PARCOURSUP 2021

Site : gestion.parcoursup.fr

### RUBRIQUES À REMPLIR et FICHE À RETOURNER

pour une SAISIE PAR LA SCOLARITE GENERALE sur le site de gestion Parcoursup

#### **Commentaires et conseils préliminaires**

Vous trouverez en bleu les rubriques Parcoursup à renseigner. Les rubriques indexées « \* » seront soumises au vote en CFVU le 1/12/2020

A noter que le responsable de formation, s'il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière a accès à la plateforme Parcoursup (voir annexe ci-dessous). S'il y a un changement de responsable, il faut prévenir la scolarité générale : [scolarite-generale@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite-generale@univ-tlse3.fr)

*En italique, sont données les consignes ou recommandations de l'UT3 pour ce travail.*

*Du point de vue typographie, lorsqu'il est indiqué 1500 caractères, il est préférable de n'en mettre que 1300 pour éviter les surprises des traitements de texte, pas toujours facilitateurs !*

---

#### **Nom de la Formation : L1 STAPS**

**Capacité d'accueil \*** *Cette capacité inclut tous les néo-entrants (néo bacheliers, réorientations internes et externes, reprise d'études). Elle ne comprend pas les entrants via Campus France ainsi que les redoublants dans la formation en question. Un changement de formation (mention de licence) est une réorientation interne.*

#### **Attendus locaux\* (facultatifs) (3500 caractères max)**

#### **Critères généraux d'appréciation des dossiers\* (2000 caractères)**

*Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points.

**Compétences scientifiques :** Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...) **Compétences littéraires et argumentaires :** Notes aux épreuves anticipées de français, Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...) **Compétences sportives :** *Dans le cadre scolaire :* notes en EPS, note à l'épreuve facultative d'EPS au bac, pratique. *Dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif :* enseignement complémentaire EPS, inscription en section sportive. *Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires :* pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives, résultats sportifs (niveau de pratique).

**Investissement associatif et responsabilités collectives :** *Compétences méthodologiques et collaboratives :* Dans le cadre scolaire, selon les EDS : option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers.

*Investissement associatif et citoyen :* qualifications d'animation et d'encadrement, qualifications en arbitrage, jeune juge, ..., qualifications en secourisme et sauvetage,

expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....

**Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1500 caractères max)**

*Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille. Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

Ce L1 « classique » permet de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK), après validation du L1 en 1ère session et classement sur 8 matières scientifiques.

La licence STAPS Sportive est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. Les étudiants y reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle dans le cadre du parcours choisi. A partir de la seconde année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique :

*Activité Physique Adaptée-Santé* : Formation des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'inadaptation, de la santé et de la prévention. La formation cible particulièrement l'inadaptation sociale, les déficiences comportementales, mentales, neuro-motrices, locomotrices, physiologiques et métaboliques.

*Education et Motricité* : Formation des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans les activités physiques.

*Entraînement Sportif* : Formation des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique ainsi que des cadres sportifs dans le secteur fédéral et associatif.

*Management du Sport* : Formation des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.

**Dispositif de réussite (1500 caractères max)\*** *Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

**Dispositif d'Accompagnement (3LA)**

L'objectif est d'apporter des heures de soutien dans les matières centrales du cursus, afin d'augmenter les chances de réussites. Un suivi individualisé permettra de faire le point tout au long de l'année sur le projet de formation.

*Ces critères avaient été harmonisés en CFVU. Ils seront reconduits en l'état.*

**Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max)** *Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

La licence STAPS permet à son titulaire, soit la poursuite d'étude en master STAPS ou MEEF, soit une insertion professionnelle immédiate.

Ainsi les parcours APAS, EM, ES et MS permettent à leurs titulaires de disposer de prérogatives professionnelles conformément à l'article A.212-1 du Code du sport. Prérogatives communes pour la Licence 2, et spécifiques à chaque parcours au niveau de Licence 3.

Parcours APAS : le principal métier visé : Enseignant en Activité physique adaptée (EAPA) dans différentes structures, à l'issue du MASTER APAS.

Parcours EM : poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire et de la fonction publique territoriale.

Parcours ES : 'Entraîneur et/ou préparateur physique dans une association, un comité départemental voire régional ou d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale.

Parcours MS : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs.

## Annexe

Vous pouvez retrouver le paramétrage Parcoursup 2020 en vous connectant sur [gestion.parcoursup.fr](http://gestion.parcoursup.fr)

Suivre le chemin : Paramétrages/Paramétrages des formations/Caractéristiques et Attendus

Informations	Comptes	Paramétrage	Candidatures	Aide à l
Etablissement	Offre de formation	Paramétrage des formations		
Licence - Sciences - technologies - santé - Sciences de la vie (4191)				

 <b>Légende du paramétrage :</b>
 <b>Paramétrage non validé :</b> La formation n'apparaîtra pas de
 <b>Paramétrage intermédiaire :</b> La formation apparaîtra dans des vœux.
 <b>Paramétrage validé :</b> La formation apparaîtra dans le mot

- ✓ Informations générales sur la formation
- ✓ Caractéristiques et Attendus
- ✓ Conditions d'inscription
- ✓ Bassin de recrutement
- ⚠ Eléments préables à l'admission
- ✓ Bulletins scolaires
- ✓ Pièces demandées
- ✓ Dossier
- ✓ Eléments du moteur de recherche

Paramétrage non validé  
Vous pouvez consulter ou  
Le lien "Validation du para

✗ Validation du paramétrage

Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille

## PARAMETRAGE PARCOURSUP 2021

Site : gestion.parcoursup.fr

### RUBRIQUES À REMPLIR et FICHE À RETOURNER

pour une SAISIE PAR LA SCOLARITE GENERALE sur le site de gestion Parcoursup

#### **Commentaires et conseils préliminaires**

Vous trouverez en bleu les rubriques Parcoursup à renseigner. Les rubriques indexées « \* » seront soumises au vote en CFVU le 1/12/2020

A noter que le responsable de formation, s'il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière a accès à la plateforme Parcoursup (voir annexe ci-dessous). S'il y a un changement de responsable, il faut prévenir la scolarité générale : [scolarite-generale@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite-generale@univ-tlse3.fr)

*En italique, sont données les consignes ou recommandations de l'UT3 pour ce travail.*

*Du point de vue typographie, lorsqu'il est indiqué 1500 caractères, il est préférable de n'en mettre que 1300 pour éviter les surprises des traitements de texte, pas toujours facilitateurs !*

---

#### **Nom de la Formation : L1 STAPS OPTION SANTE**

**Capacité d'accueil** \* *Cette capacité inclut tous les néo-entrants (néo bacheliers, réorientations internes et externes, reprise d'études). Elle ne comprend pas les entrants via Campus France ainsi que les redoublants dans la formation en question. Un changement de formation (mention de licence) est une réorientation interne.*

#### **Attendus locaux\* (facultatifs) (3500 caractères max)**

#### **Critères généraux d'appréciation des dossiers\* (2000 caractères)**

*Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points.

**Compétences scientifiques** : Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...) **Compétences littéraires et argumentaires** : Notes aux épreuves anticipées de français, Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...) **Compétences sportives** : *Dans le cadre scolaire* : notes en EPS, note à l'épreuve facultative d'EPS au bac, pratique. *Dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif* : enseignement complémentaire EPS, inscription en section sportive. *Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires* : pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives, résultats sportifs (niveau de pratique).

**Investissement associatif et responsabilités collectives** : *Compétences méthodologiques et collaboratives* : Dans le cadre scolaire, selon les EDS : option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers.

*Investissement associatif et citoyen : qualifications d'animation et d'encadrement, qualifications en arbitrage, jeune juge, ..., qualifications en secourisme et sauvetage, expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....*

**Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1500 caractères max)**  
*Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille. Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

La Licence STAPS est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. C'est une formation scientifique pluridisciplinaire, une formation méthodologique et une formation professionnelle dans le cadre du parcours choisi. A partir de la seconde année les étudiants s'inscrivent dans une mention, ciblant un domaine professionnel spécifique :

- Activité Physique Adaptée-Santé
- Éducation et Motricité
- Entraînement Sportif
- Management du Sport

Le L1 STAPS OPTION SANTE ne PERMET PAS de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK), réservé au L1 « classique ».

**Option Santé** : 100% distanciel au semestre 2

Programme :

**Dispositif de réussite (1500 caractères max)\*** *Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

Les modalités de contrôle des connaissances sont basées sur du contrôle continu et du contrôle terminal.

**Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max)**  
*Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

si L1 validée et option santé validée, cette licence avec option santé permet de candidater aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

-----  
La licence STAPS permet à son titulaire, soit la poursuite d'étude en master STAPS ou MEEF, soit une insertion professionnelle immédiate.

Ainsi les parcours APAS, EM, ES et MS permettent à leurs titulaires de disposer de prérogatives professionnelles conformément à l'article A.212-1 du Code du sport.

Prérogatives communes pour la Licence 2, et spécifiques à chaque parcours au niveau de Licence 3.

Parcours APAS : le principal métier visé : Enseignant en Activité physique adaptée (EAPA) dans différentes structures, à l'issue du MASTER APAS.

Parcours EM : poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire et de la fonction publique territoriale.

Parcours ES : 'Entraîneur et/ou préparateur physique dans une association, un comité départemental voire régional ou d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale.

Parcours MS : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs.

## Annexe

Vous pouvez retrouver le paramétrage ParcoursSup 2020 en vous connectant sur [gestion.parcoursup.fr](http://gestion.parcoursup.fr)

Suivre le chemin : Paramétrages/Paramétrages des formations/Caractéristiques et Attendus

Informations	Comptes	Paramétrage	Candidatures	Aide à l
Etablissement	Offre de formation	Paramétrage des formations		
Licence - Sciences - technologies - santé - Sciences de la vie (4191)				

 <b>Légende du paramétrage :</b>
 <b>Paramétrage non validé :</b> La formation n'apparaîtra pas de
 <b>Paramétrage Intermédiaire :</b> La formation apparaîtra dans des voeux.
 <b>Paramétrage validé :</b> La formation apparaîtra dans le mote

-  Informations générales sur la formation
-  Caractéristiques et Attendus
-  Conditions d'inscription
-  Bassin de recrutement
-  Éléments préalables à l'admission
-  Bulletins scolaires
-  Pièces demandées
-  Dossier
-  Éléments du moteur de recherche

**Paramétrage non validé**  
Vous pouvez consulter ou  
Le lien "Validation du para

 Validation du paramétrage

Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille



## PARAMETRAGE PARCOURSUP 2021

Site : [gestion.parcoursup.fr](http://gestion.parcoursup.fr)

### RUBRIQUES À REMPLIR et FICHE À RETOURNER

pour une SAISIE PAR LA SCOLARITE GENERALE sur le site de gestion Parcoursup

#### **Commentaires et conseils préliminaires**

Vous trouverez en bleu les rubriques Parcoursup à renseigner. Les rubriques indexées « \* » seront soumises au vote en CFVU le 1/12/2020

A noter que le responsable de formation, s'il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière a accès à la plateforme Parcoursup (voir annexe ci-dessous). S'il y a un changement de responsable, il faut prévenir la scolarité générale : [scolarite-generale@univ-tlse3.fr](mailto:scolarite-generale@univ-tlse3.fr)

*En italique, sont données les consignes ou recommandations de l'UT3 pour ce travail.*

*Du point de vue typographie, lorsqu'il est indiqué 1500 caractères, il est préférable de n'en mettre que 1300 pour éviter les surprises des traitements de texte, pas toujours facilitateurs !*

---

**Nom de la Formation : DEUST MF**

**Responsable de la formation pour Parcoursup : Sophie Garnier**

**Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : [sophie.garnier@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.garnier@univ-tlse3.fr), [catherine.fauroux@univ-tlse3.fr](mailto:catherine.fauroux@univ-tlse3.fr)**

**Contact administratif : [hakima.boualem@univ-tlse3.fr](mailto:hakima.boualem@univ-tlse3.fr)**

#### **Capacité d'accueil \***

*Cette capacité inclut tous les néo-entrants (néo bacheliers, réorientations internes et externes, reprise d'études). Elle ne comprend pas les entrants via Campus France ainsi que les redoublants dans la formation en question. Un changement de formation (mention de licence) est une réorientation interne.*

#### **Attendus locaux\* (facultatifs) (3500 caractères max)**

*Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

Ce diplôme s'inscrit dans les objectifs des formations de la F2SMH, Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, anciennement dénommée UFR STAPS, et répond à une demande économique du marché des métiers de la mise en forme. Cette formation a pour objectif de former des techniciens des métiers de la forme, directement opérationnels, en vue d'encadrer et d'enseigner les Activités Physiques, et d'assister le directeur d'exploitation d'un centre de mise en forme.

Concevoir, encadrer et animer des séances collectives ou individuelles dans les domaines de l'activation cardiovasculaire, du renforcement musculaire, des étirements et de la relaxation en veillant à la sécurité des pratiquants et des tiers (salle de musculation, salle de cours collectifs, espace cardio-training, espace aquatique etc..) constituent les objectifs majeurs de la formation.

Le Deust MF est la seule formation universitaire dans le secteur de la mise en forme. Grâce à son contenu elle permet de former non seulement des techniciens du fitness, mais également des assistants d'exploitation pour les salles. Les diplômés Deust MF ont toutes les compétences pour ouvrir ou reprendre et diriger une salle de remise en forme

(gestion/comptabilité, réglementation, management, communication, etc...).

Cette formation s'effectue en alternance de semaines universitaires et de semaines de stage. Les semaines de stage peuvent se faire soit sous la forme d'un stage, soit sous la forme d'un contrat professionnel, soit sous la forme d'un contrat d'apprentissage.

Suite à de nombreuses erreurs de choix des lycéens, il est recommandé de ne pas confondre le « L1- Sciences - technologies -- santé mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -- (STAPS) » et le « DEUST STAPS -- Métiers de la forme » qui sont deux formations distinctes.

### **Critères généraux d'appréciation des dossiers\* (2000 caractères)**

*Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

Compte tenu de la spécificité de la formation et du métier, les candidatures seront examinées en deux temps : l'admissibilité et l'admission

#### **1. Admissibilité (3 Avril – 16 Avril)**

L'examen des pièces déposées sur la plateforme Parcoursup fera l'objet d'une évaluation qui déterminera l'admissibilité, c'est-à-dire l'accès aux épreuves d'admission.

L'examen des dossiers sera réalisé à partir des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

#### **2. Admission : épreuves et entretiens (épreuves organisées durant la dernière semaine d'avril 2021)**

Les candidats admissibles seront convoqués pour 4 épreuves :

- Test d'évaluation de la condition physique aérobie
- Entretien oral
- Epreuve de musculation
- Suivi des cours collectifs mixtes (Step, Lia, renforcement musculaire, stretching).

Les candidats admis seront classés avant le 19 Mai 2021 dans Parcoursup d'après une évaluation finale comprenant l'étude du dossier Parcoursup, les pièces justificatives, les épreuves d'admission.

#### **3. Les candidatures en contrat d'apprentissage**

Elles suivent les mêmes calendriers et seront examinées spécifiquement. Afin de les différencier, il est demandé aux candidats de noter sur leur lettre de motivation en objet : CANDIDATURE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN DEUST MF et, en plus de la candidature sur Parcoursup, d'envoyer un courriel à [catherine.fauroux@univ-tlse3.fr](mailto:catherine.fauroux@univ-tlse3.fr) en y joignant la lettre de motivation et en spécifiant les entreprises contactées pour le contrat d'apprentissage.

### **Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1500 caractères max)**

*Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille. Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

La formation (1098h) s'organise en 2 années de 60 ECTS chacune, comprenant au total 19 UE, réparties en 2 domaines de compétences transversales et préprofessionnelles et 4 domaines de compétences disciplinaires :

1. « Maitriser et Enseigner les Méthodes et Techniques des Activités Physiques de Mise en Forme » : une UE par semestre.
2. « Assister le Directeur d'Exploitation » : les 9 UE concernent les aspects juridiques et réglementaires, la gestion comptable, la gestion des ressources humaines, le marketing, les langues, l'informatique.
3. « Evaluer et Orienter le Pratiquant » : les 3 UE concernent les techniques d'évaluation du pratiquant, la réglementation des équipements et des aspects sociologiques de la mise en forme.
4. « Analyser le Fonctionnement anatomo-physiologique du Pratiquant » : les 3 UE concernent l'anatomie, la physiologie et les neurosciences.

Un stage obligatoire (200 heures au minimum en club de remise en forme pour les étudiants en formation initiale, alternance complète pour les étudiants en contrats de professionnalisation ou d'apprentissage), mis en place tout au long des 2 années de formation (alternance régulière université/entreprise), permet une mise en oeuvre progressive des connaissances et savoir-faire étudiés à l'université. Le livret de stagiaire assure le lien entre tuteurs professionnel et universitaire et une évaluation régulière sur les compétences en voie d'acquisition.

### **Dispositif de réussite (1500 caractères max)\***

*Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

Cette formation professionnalisante en deux ans a un taux de réussite de l'ordre de 90 %. Les effectifs limités et un suivi par les responsables de formation et par l'ensemble de l'équipe pédagogique permettent de détecter rapidement les difficultés individuelles des étudiants et de les aider.

### **Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max)**

*Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant les diplômés Deust ont la possibilité de poursuivre les études en fonction de leur projet professionnel, après étude de leur dossier et avis favorable des commissions d'admission dans les licences de la F2SMH Toulouse (passage à un niveau 2), en :

- Licence professionnelle APDE
- Licences APAS , EM, MS ou ES

Les débouchés visés : insertion immédiate dans le monde du travail par l'obtention d'un CDI

à temps complet ; insertion dans le secteur marchand de la mise en forme en pérennisant les contrats de professionnalisation dans les entreprises partenaires. (Renseignements à l'adresse de messagerie suivante : [catherine.fauroux@univ-tlse3.fr](mailto:catherine.fauroux@univ-tlse3.fr)).

Les débouchés professionnels du Deust MF sont :

- En priorité le secteur privé : secteur marchand de la forme et du loisir (clubs de remise en forme, clubs de vacances, centres de thalasso,...). Chaque année, 800 emplois sont à pourvoir dans le secteur de la remise en forme.

Mais aussi :

- Le secteur privé non marchand : secteur associatif de la mise en forme et du loisir (associations sportives, associations d'entreprises).

- Le secteur public : les collectivités territoriales (services des sports et de l'animation des collectivités locales).

## Annexe

**Vous pouvez retrouver le paramétrage Parcoursup 2020 en vous connectant sur [gestion.parcoursup.fr](http://gestion.parcoursup.fr)**

Suivre le chemin : **Paramétrages/Paramétrages des formations/Caractéristiques et Attendus**

Informations	Comptes	Paramétrage	Candidatures	Aide à li
Etablissement	Offre de formation	Paramétrage des formations		
Licence - Sciences - technologies - santé - Sciences de la vie (4191)				

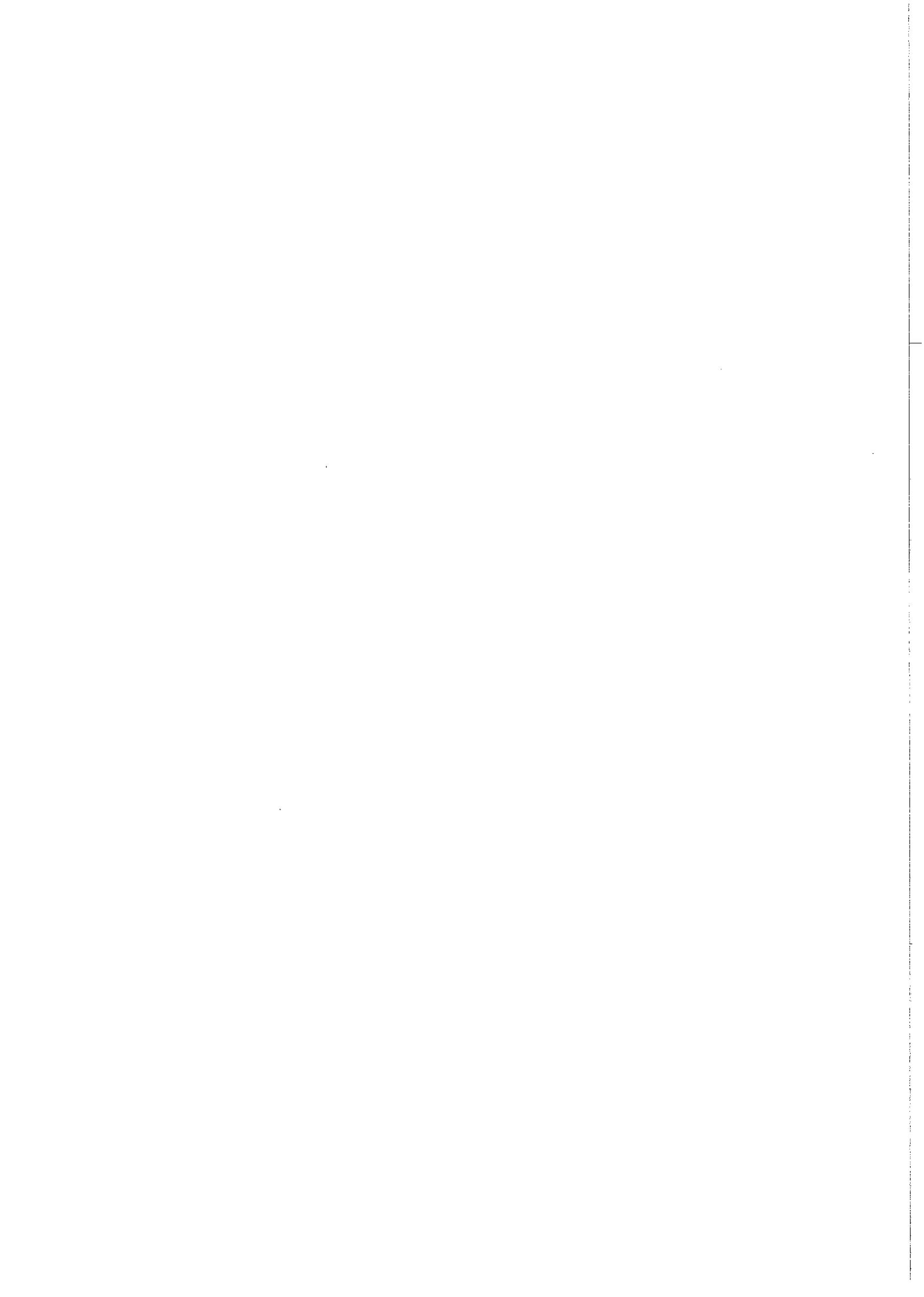
 <b>Légende du paramétrage :</b>
 <b>Paramétrage non validé :</b> La formation n'apparaîtra pas de
 <b>Paramétrage intermédiaire :</b> La formation apparaîtra dans des vœux.
 <b>Paramétrage validé :</b> La formation apparaîtra dans le mot

-  Informations générales sur la formation
-  Caractéristiques et Attendus
-  Conditions d'inscription
-  Bassin de recrutement
-  Éléments préalables à l'admission
-  Bulletins scolaires
-  Pièces demandées
-  Dossier
-  Éléments du moteur de recherche

**Paramétrage non validé**  
Vous pouvez consulter ou  
Le lien "Validation du para

 Validation du paramétrage

Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille



# **Projet BPJEPS 2021**

## **Modification 4LA renforcé en sciences**

### **Objectifs :**

1. Modification du 4LA actuel pour les étudiants en double inscription BPJEPS (CREPS) et Licence 1 F2SMH.
2. Création d'un nouveau Parcours amené à remplacer l'existant. Fin de l'ancien parcours en Juin 2022.
3. Mieux gérer la temporalité entre les cours du bpjeps dispensés au Creps et ceux dispensés en L1 STAPS.
4. Favoriser la transition entre cette maquette et la prochaine habilitation.

### **Contexte :**

Depuis sa création il y a 3 ans, cette double formation est organisée de la manière suivante :

- Les étudiants au CREPS font leur formation BPJEPS sur 2 ans (au lieu d'un) et font en même temps quelques matières par semestre en L1 (sur 4 semestres).
- Ils viennent à la F2SMH essentiellement le vendredi.
- Les notes, de certaines matières dispensées au CREPS dans leur formation bpjeps sont prises en compte dans la Licence 1 (ex : certaines activités physiques, droit, etc.)

La difficulté est de garder la synchronisation par semestre des enseignements entre le creps et la F2SMH, ce qui n'a pas toujours été le cas (ex : l'an dernier un enseignement en droit n'a pas pu être fait au creps et nous attendons que l'enseignement soit fait pour avoir les retours de notes). Cela pose problème car il faut des jurys exceptionnels.

Enfin, le faible taux de réussite (4 sur 27 soit 14%) et la charge de travail entre la formation des étudiants au Creps et nos enseignements posent problème et peut expliquer le faible taux de réussite.

### **Propositions :**

Après discussions avec le Creps et échanges avec d'autres STAPS au niveau National, nous pouvons mettre en œuvre une double formation plus simple et moins contraignante à la fois pour les étudiants, pour le Creps, et pour la F2SMH :

- Les étudiants sont toujours en double inscription Creps/F2SMH.
- Ils valident leur Bpjeps en 1 année (et non plus 2) et viennent une demi-journée/semaine seulement à la F2SMH la 1<sup>ere</sup> année.
- Sur cette demi-journée, ils suivent les enseignements d'1 science (CM et TP approfondis) /semestre uniquement. Ils sont intégrés dans un CM science déjà existant avec les L1 et 3LA.
- En 2<sup>e</sup> année, ils sont disponibles à 100% pour suivre et valider l'ensemble des matières restantes à la F2SMH.



En outre, la validation de leur Bpjeps permettra plus facilement la prise en compte de Validations d'acquis comme c'est le cas actuellement, ce qui allègera le nombre de matières la 2<sup>e</sup> année.

Les étudiants se retrouvent donc avec un double cursus plus compréhensible et plus simple à mettre en œuvre.

Enfin, ce fonctionnement coûterait moins cher que celui mis en œuvre actuellement (juste les Tps approfondis), et permettrait un meilleur fonctionnement au niveau F2SMH.

**Contraintes :**

- Double fonctionnement sur le 4LA actuel (les étudiants qui viennent de rentrer et qui vont finir en Juin 2022) et ce nouveau Parcours. En réalité, ce nouveau Parcours ne posera pas de difficulté de gestion et d'intégration.



## Structuration nouveau 4LA BPJEPS

### 1ere année

S1 : Anatomie le jeudi matin 3 ECTS

1	Anatomie fonctionnelle	3 ECTS	1 / 1	Anatomie	Cours : 20 h TD : 4h+8	32h
---	------------------------	--------	-------	----------	---------------------------	-----

S2 : Psychosociologie le Jeudi matin 3 ECTS

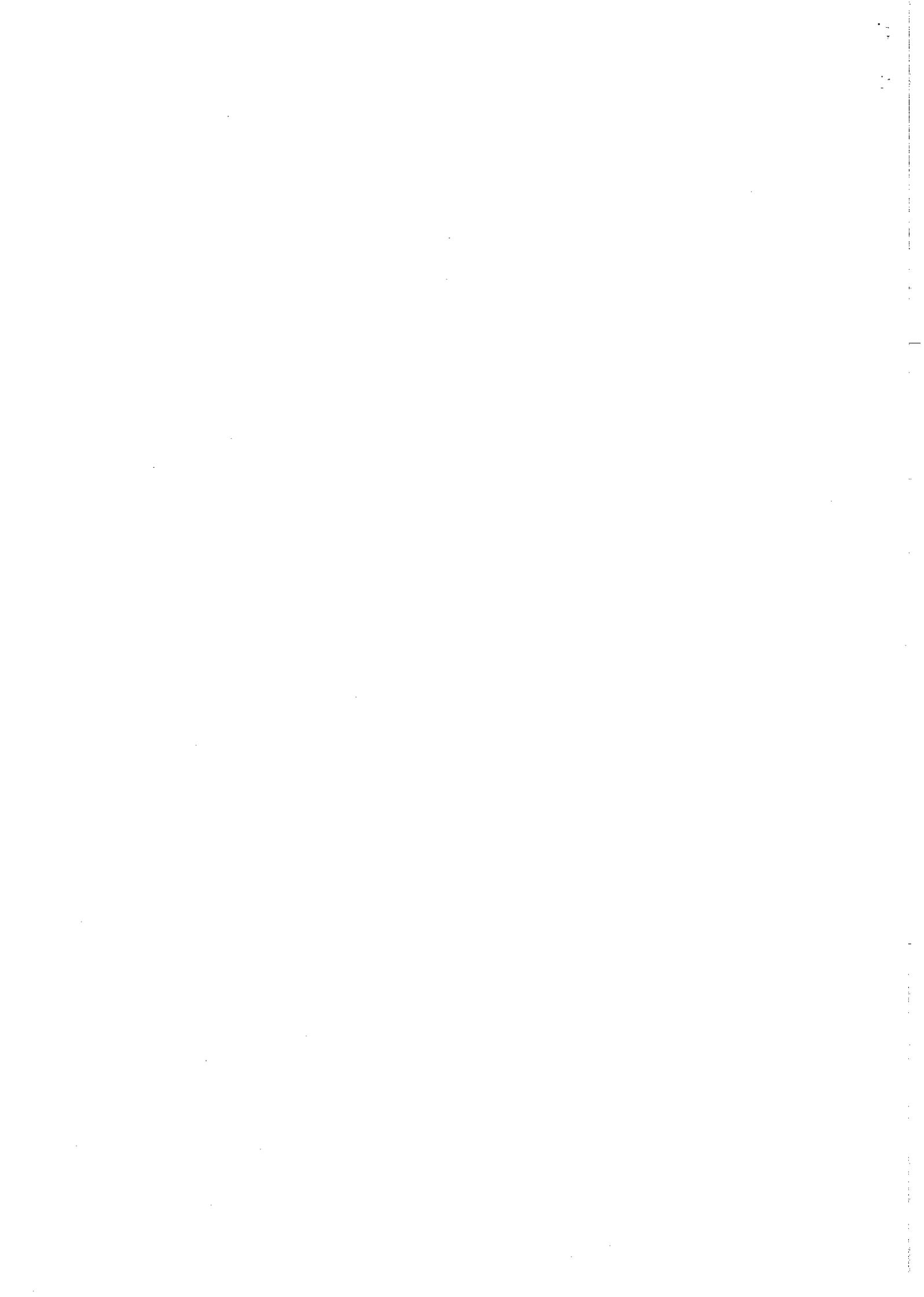
2	Psychosociologie	3 ECTS	1 / 1	Psychosociologie	Cours : 18 h TD : 6h+8	32h
---	------------------	--------	-------	------------------	---------------------------	-----

### 2° année

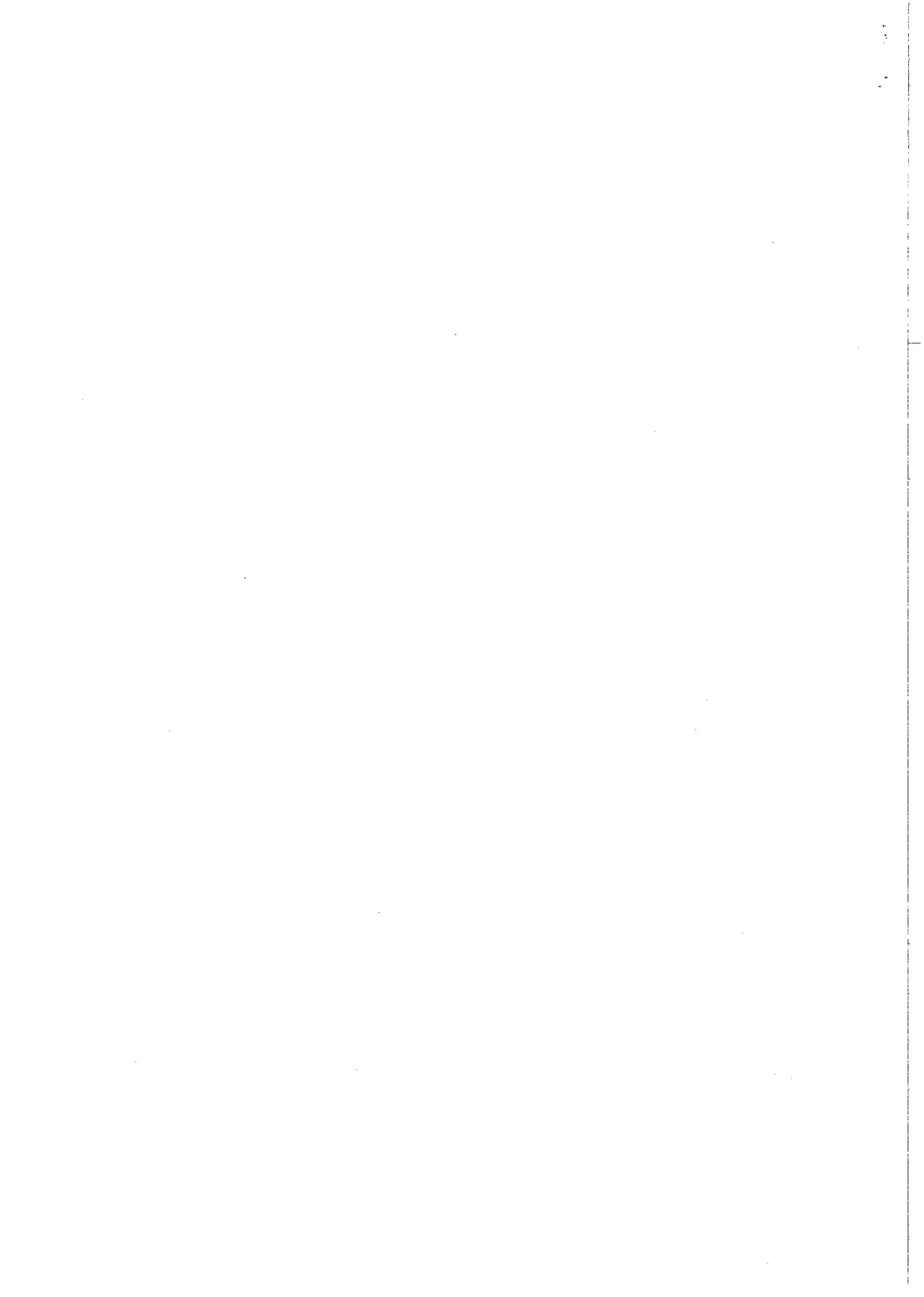
UE		Sous UE						
Sem	Code Apogée	Nom	ECTS	Nom	Nombre de modules / Parmi	Nom	Description	Présentiel étudiant
1	---	Biologie de l'exercice et APS	6.0	Technologie des APS - 1A2	1 / 1	Biologie de l'exercice	Cour : 20 sh TD : 4h+8	32h
					1 / 3	Athlétisme	TD : 4 h TP : 14 h	18h
					1 / 3	Gymnastique	TD : 4 h TP : 14 h	18h
					1 / 3	Activités physiques de pleine nature	TD : 4 h TP : 14	18h
1		Neurosciences comportementales	6.0		1 / 1	Perception, motricité et	Cour : 20	32h



	les et APS			APS	sh TD : 4h+ 8			
				Technolog ie des APS - 1B2	1 / 3	Activités physiques de pleine nature Sports collectifs Sports de raquettes	TD : 4 h TP : 14 h TD : 4 h TP : 14 h TD : 4 h TP : 14 h	18h 18h 18h
1	Histoire et organisation du sport et méthodologie	9.0			1 / 1	Méthodologi e du travail universitaire	TD : 10 h TP : 10 h	20h
					1 / 1	Histoire	Cour : 20 sh TD : 4h+ 8	32h
					1 / 1	Connaissance des institutions sportives	Cour : 20 sh TD : 4h+ 8	32h
1	Activités Physiques de Développement Personnel	6.0 3			1 / 1	Anatomie	Cour : 20 sh TD : 4h+ 8	32h
					1 / 1	Activités Physiques de Développeme nt Personnel	TD : 8 h TP : 12 h	20h
1	Langue	3.0			1 / 2	anglais espagnol	TD : 24 h TD : 24 h	24h 24h



2	Sociologie et méthodologie	6.0		1 /	Sociologie	Cours : 18 h	32h	
				1		TD : 6h+8		
				1 /	Méthodologie du travail universitaire	TD : 6 h	18h	
				1		TP : 12 h		
2	Biomécanique et APS	6.0	Technologie des APS - 2B2	1 /	Biomécanique et APS	Cours : 18 h	32h	
				1		TD : 6h+8		
					Gymnastique	TD : 8 h		24h
1 /		TP : 16 h						
				2	Athlétisme	TD : 8 h	24h	
						TP : 16 h		
2	Sciences du comportement et APS	6.0	Technologie des APS - 2C2	1 /	Contrôle perceptivo-moteur et APS	Cours : 18 h	32h	
				1		TD : 6h+8		
					Gymnastique	TD : 8 h		24h
1 /		TP : 16 h						
				2	Sports de raquette	TD : 8 h	24h	
						TP : 16 h		
2	Technologie des APS	9.0 6	Technologie des APS - 2D3	1 /	Psychosociologie	Cours : 18 h	32h	
				1		TD : 6h+8		
					Activités physiques de développement personnel	TD : 8 h		24h
				1 /		TP : 16 h		
				2	Activités physiques de pleine nature	TD : 8 h	24h	
						TP : 16 h		
					Sports collectifs	TD : 8 h	24h	
						TP : 16 h		
2	Projet personnel et professionnel	3.0		1 /	Projet personnel et professionnel	Cours : 10h	22h	
				1		TD : 6 h		
						TP : 6 h		



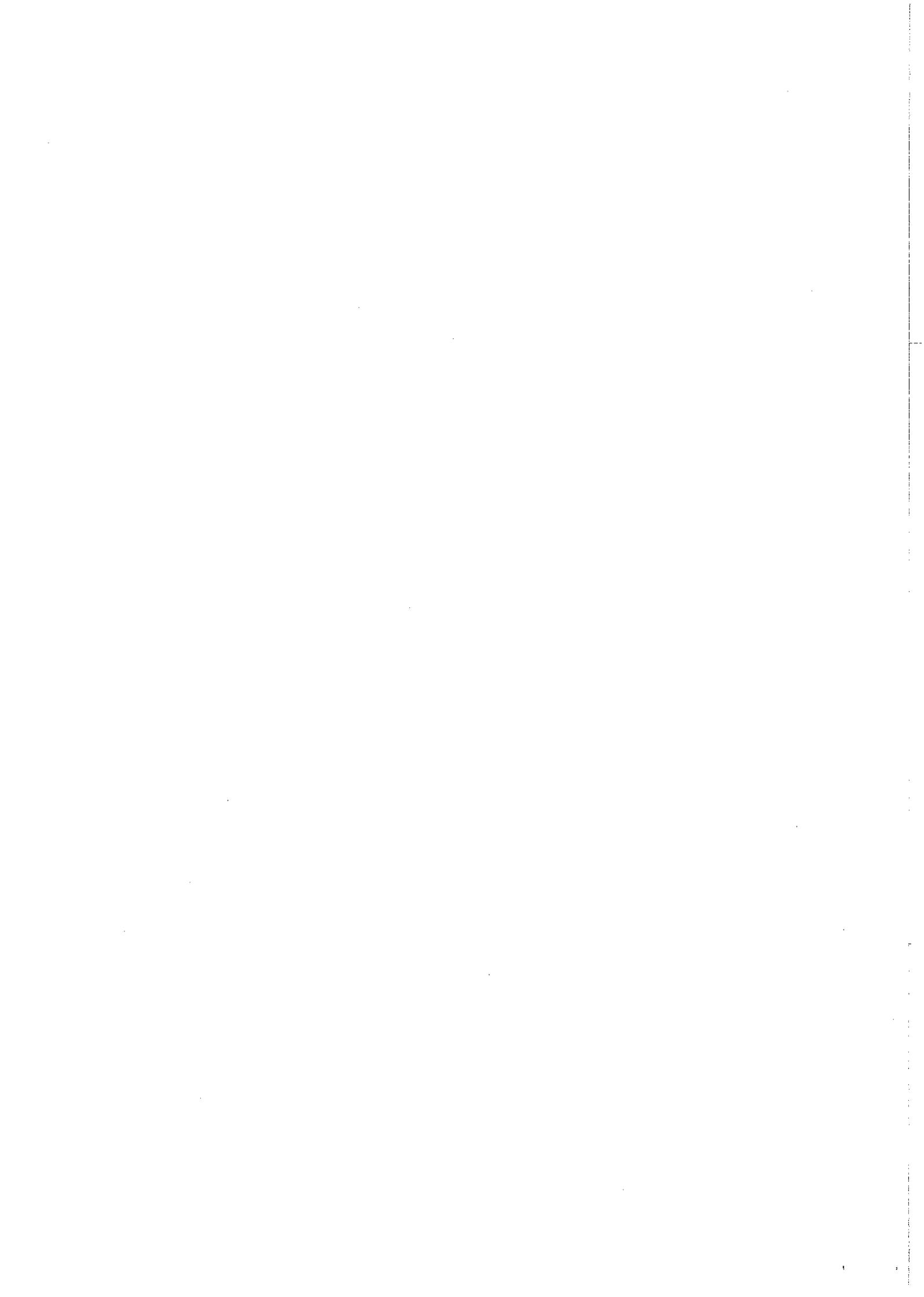
# MCC

Identiques aux matières déjà existantes dans le L1 classique (ou 3LA).

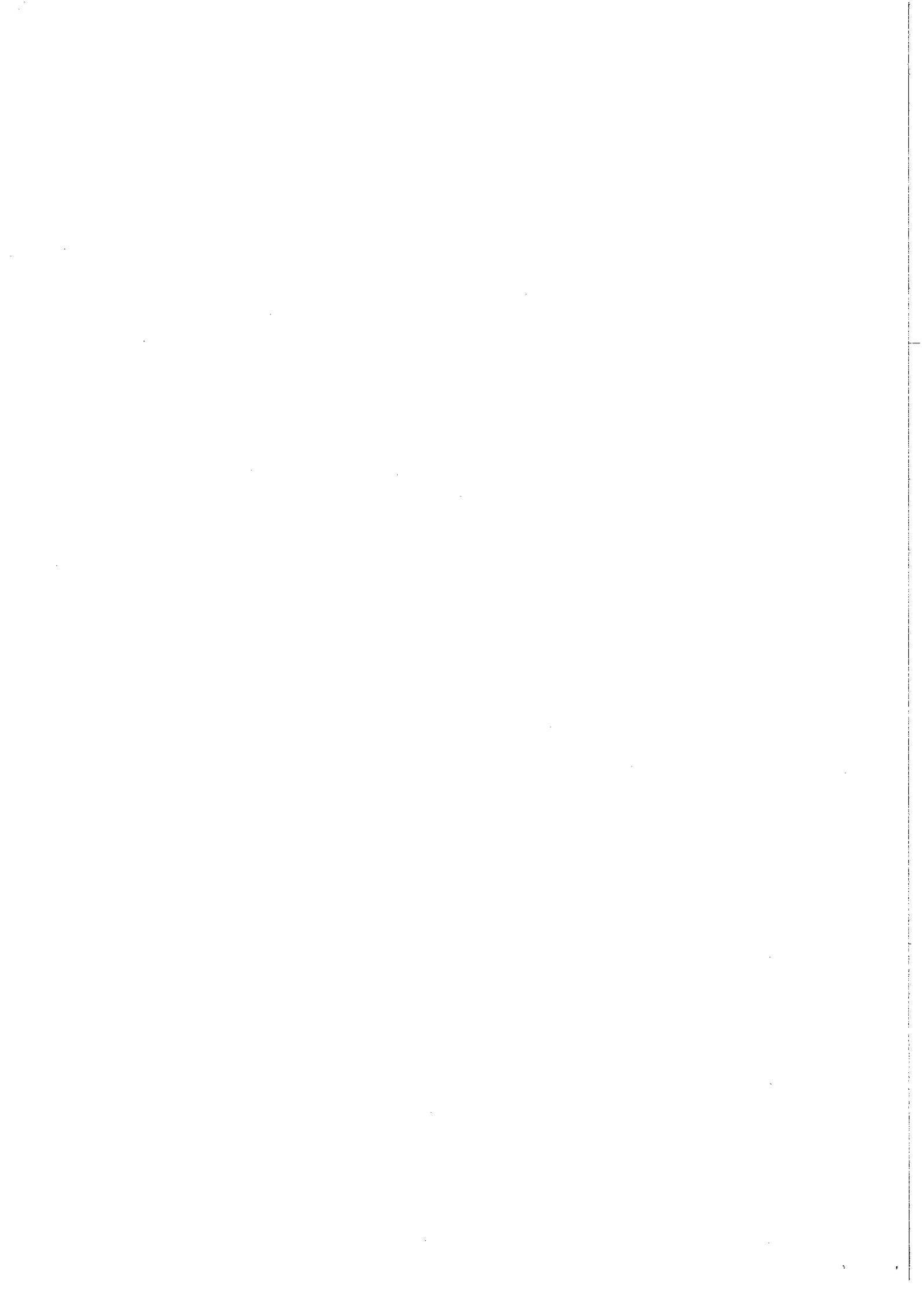
Voir Fichier d'accompagnement











Epreuve2\_tyj Epreuve2\_CP Epreuve2\_du Epreuve2\_rej Epreuve2\_nb Epreuve2\_na CTsession1\_c CTsession1\_r CTsession2\_c CTsession2\_r CTsession2\_c CTsession2\_c CTsession2\_nature\_eval  
hoix multiples 0% 1h00 75% Ecrit 1h00 100% Ecrit

Epreuve2\_tyj Epreuve2\_CP Epreuve2\_du Epreuve2\_rej Epreuve2\_nb Epreuve2\_na CTsession1\_c CTsession1\_r CTsession2\_c CTsession2\_r CTsession2\_c CTsession2\_c CTsession2\_nature\_eval  
hoix multiples 0% 1h00 75% Ecrit 1h00 100% Ecrit

Epreuve2\_tyj Epreuve2\_CP Epreuve2\_du Epreuve2\_rej Epreuve2\_nb Epreuve2\_na CTsession1\_c CTsession1\_r CTsession2\_c CTsession2\_r CTsession2\_c CTsession2\_c CTsession2\_nature\_eval

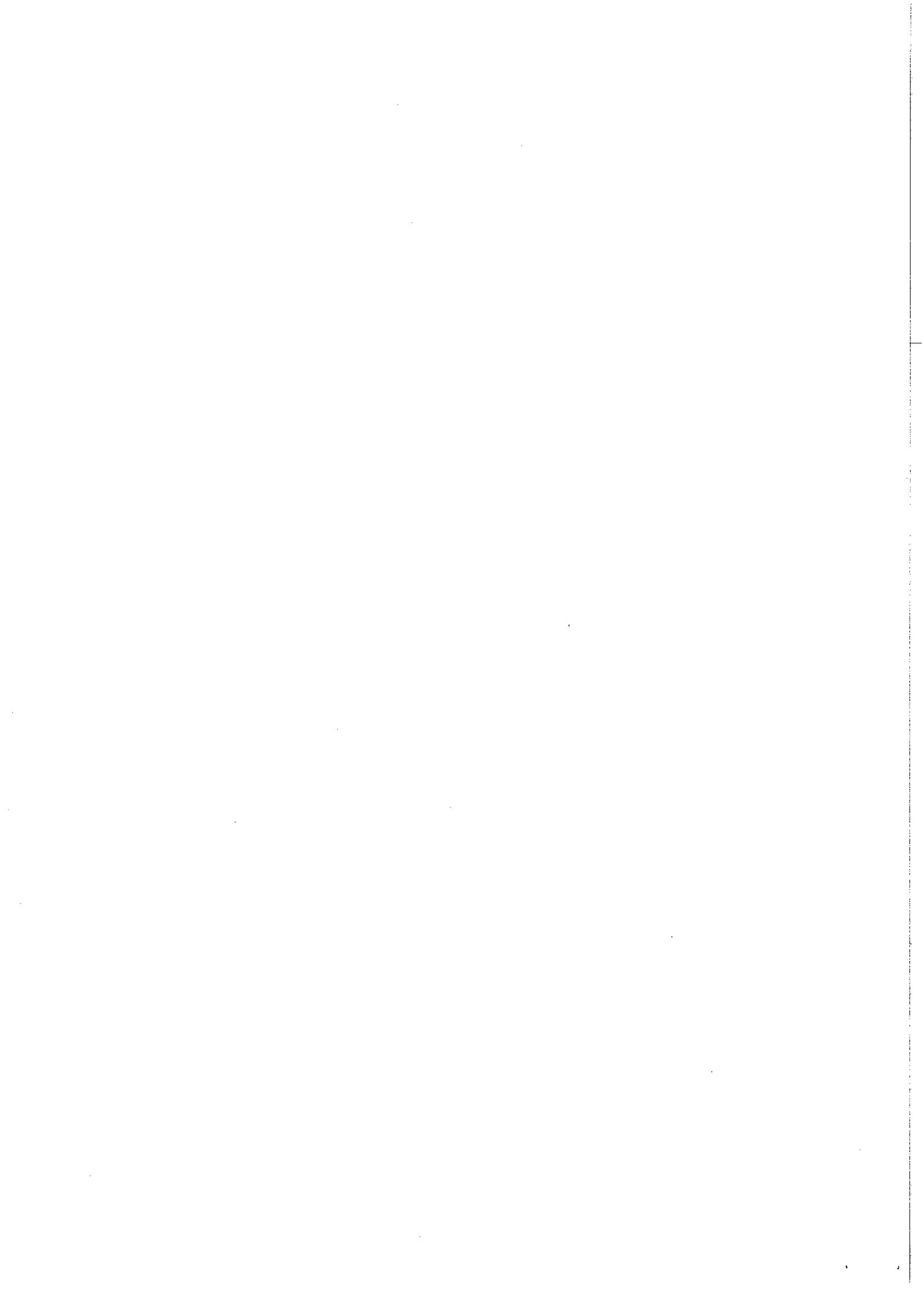
0% 1h00 0% 100% Ecrit  
0% 1h00 0% 100% Ecrit

Pratique 0% 1h00 0% 25% 75% Ecrit

hoix multiples 0% 1h00 75% Ecrit 1h00 100% Ecrit  
hoix multiples 0% 1h00 75% Ecrit 1h00 100% Ecrit

0% 75% Epreuve Prati 25% 75% Epreuve Pratique  
0% 75% Epreuve Prati 25% 75% Epreuve Pratique  
0% 75% Epreuve Prati 25% 75% Epreuve Pratique

hoix multiples 0% 1h00 75% Ecrit 1h00 100% Ecrit



hoix multiples	0%	1h00	75% Ecrit	1h00	100% Ecrit
	0%		75% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique
	0%		75% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique
	0%		0%	50%	50% Epreuve Pratique
	0%		0%	20%	80% Ecrit
	0%	2h00	100% Ecrit	2h00	100% Ecrit
	0%	2h00	100% Ecrit	2h00	100% Ecrit
	0%	1h00	100% Ecrit	1h00	100% Ecrit
	0%	1h00	100% Ecrit	1h00	100% Ecrit
	0%		0%	25%	75% Ecrit
	0%		0%	20%	80% Ecrit
	0%	1h00	100% Ecrit	1h00	100% Ecrit
	0%	1h00	100% Ecrit	1h00	100% Ecrit
	0%	1h00	100% Ecrit	1h00	100% Ecrit
	0%		50% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique
	0%		50% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique
hoix multiples	0%	1h00	75% Ecrit	1h00	100% Ecrit
hoix multiples	0%	1h00	75% Questions à choix multiples	1h00	100% Questions à choix multiples
	0%		0%	50%	50% Epreuve Pratique
	0%		50% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique
	0%		50% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique
Pratique	0%		0%	25%	75% Ecrit
	0%		50% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique
	0%		50% Epreuve Prati	25%	75% Epreuve Pratique

